

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- **L'ancien four à chaux de la forêt construit dans les coteaux avec un quai de chargement surmonté d'une étonnante voûte ogivale ;**
  - **Les paysans de Gâtine aux terres acides, avec leurs tombereaux, s'y approvisionner ;**
  - **Au pied du village des Hommes, près d'un ancien moulin, le ruisseau des Hommes, s'écoulait sur les mames argileuses depuis Oroux, disparaît par une perte en arrivant dans le calcaire à silex formant un réseau Karstique.**

*Bonne randonnée...*

*...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



• © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre

• Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*  
Tél. 05 49 06 77 65

Indic 9 balisage imprimé vert - Melle - 05 49 29 03 88



## Le four à chaux

*A travers les sous bois et prairies, ce circuit traverse un petit patrimoine de qualité*

Accès :

environ 20 km au nord de Parthenay

Départ : Lieu-dit de La Maisonneau (parking)

Distance : 9 km

Durée : 2 h

Balisage : jaune

**Rando** pédestre  
en Deux-Sèvres

De La Maisonneau, prendre la rue de la Bernarderie. Continuer par le chemin enherbé qui longe le bois. A 200 m tourner à gauche puis 50 m après à droite.

Quitter ce chemin qui longe le bois et environ à 300 m, tourner à gauche à proximité des maisons de La Clavière. Ensuite tourner sur votre droite.

Apprécier ce chemin ombragé et empierré. Traverser la route Le Peu-Lavault. Continuer pendant 100 m pour découvrir à droite à la croix de la Bouquetière.

Emprunter la route goudronnée et prendre le 1<sup>er</sup> chemin à droite avant le virage. Environ 300 m après, prendre le chemin à droite en épingle à cheveu. En saison, ce chemin est bordé par des rosiers sauvages.

A peu près à 100m faire un aller retour de 50 m sur votre gauche vers le trou de Gigorne ; ancien lavoir profond d'environ 5 m.

Continuer le chemin en empruntant une partie du circuit du GRP

Au carrefour, vous vous situez à la limite de 3 communes : à droite Aubigny, à gauche Pressigny, en face Thénezay.

Après avoir traversé le fond de la vallée, tourner à droite. Vous traversez la vallée des Echasses. C'est une vallée sèche qui selon la saison redevient humide. Certains disent que les échasses peuvent courir et pour que l'année soit bonne, il faut qu'elles courent à 7 reprises...

Arrivé au Peu, tourner à droite et 1<sup>er</sup> chemin à gauche en montant. Admirez le panorama sur votre droite.

Quitter le chemin de l'école à droite, emprunter la route sur 150 m et tourner à gauche en direction du Four à Chaux.

**Le Four à chaux a été construit en 1887 pour transformer par calcination, les pierres calcaires en chaux, matériau nécessaire à la préparation du mortier et à l'amendement des sols. Le chargement se faisait**

ainsi par le haut, ouverture appelée le "gueulard".

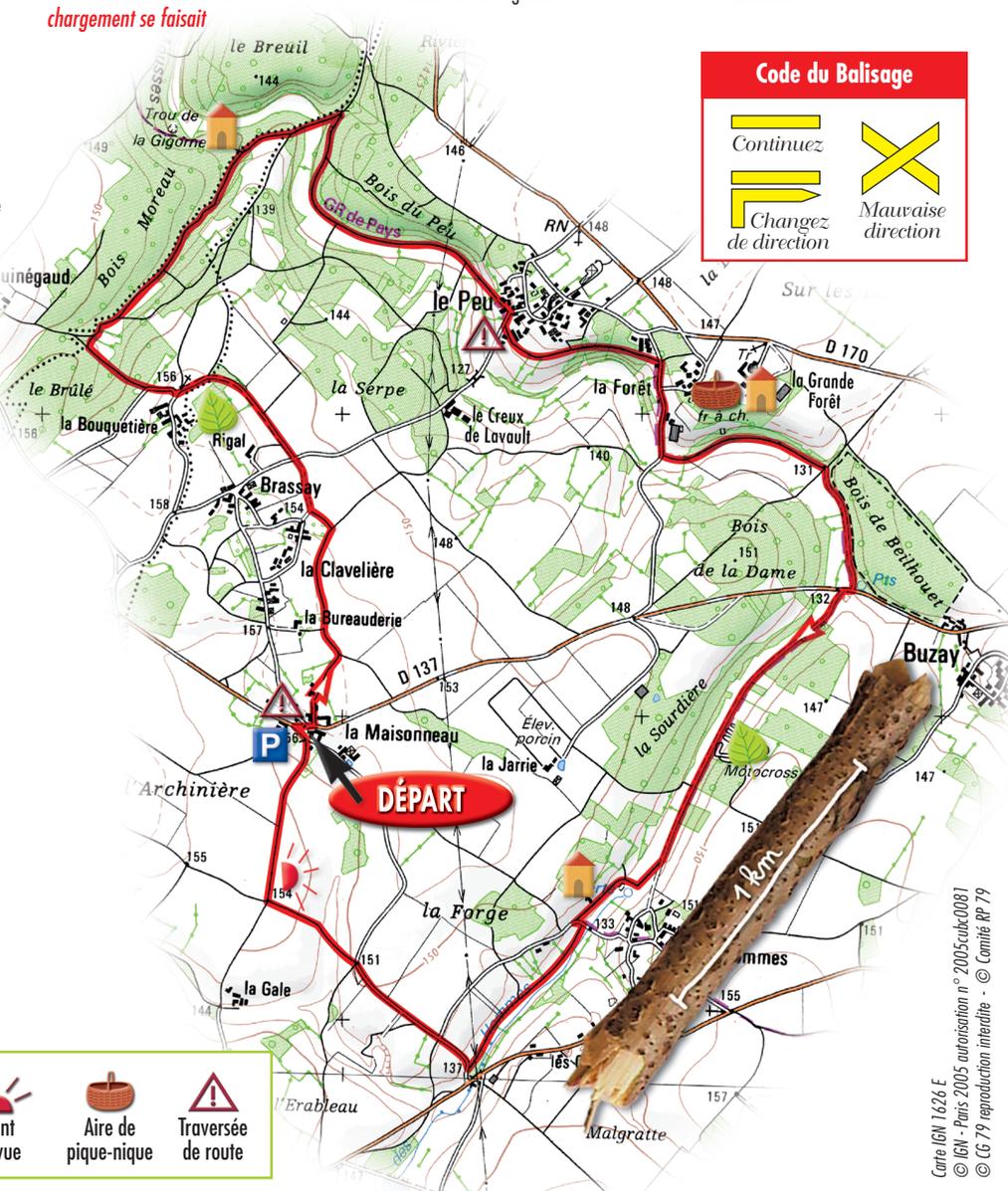
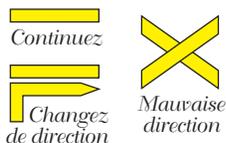
Endroit ombragé et aménagé pour faire une pause pique-nique.

Reprendre votre chemin puis tourner à droite au bout de la ligne droite. Arriver au bord de la route, tourner à droite puis le 1<sup>er</sup> chemin sur votre gauche.

Environ 1 km plus loin, vous apercevrez les ruines d'un ancien moulin. Vous longez toujours, la vallée des Echasses avant d'emprunter l'ancienne voie romaine

Arrivé au bord de la route, à gauche et à droite dans le chemin et au virage, tout droit. Prendre à droite puis au virage, tout droit, vous êtes de retour sur la place de la Maisonneau.

### Code du Balisage



Patrimoine bâti	Patrimoine naturel	Point de vue	Aire de pique-nique	Traversée de route